

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents :** Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - Jean-Marie JOBARD – André TREMEAUD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Vincent FENEON – Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

**Procurations :**

**Absents :** Jean Marc DURY

**Secrétaire de séance :** Valérie LACROIX

**Date de convocation :** 2 septembre 2016

**Date affichage :** 5 septembre 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 29 juillet 2016, pas de remarque.  
Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter deux délibérations :

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Charolais
- Subvention de l'Europe au titre de 2015 pour le projet multi-services

**Délibérations :**

#### **1/ Avenants au marché public de réhabilitation d'un bâtiment :**

Le Maire rappelle que par délibération n° 65-2015 du 12 novembre 2015, il a été autorisé à signer les marchés de travaux se rapportant à chaque lot concernant l'opération relative à la création de deux logements, d'une boulangerie et d'une bibliothèque/agence postale dans un ancien bâtiment d'habitation, pour un montant total de 465 609.46 € HT.

Des avenants ont été passés par délibération entre la commune et les diverses entreprises retenues avec une incidence des avenants sur le coût du marché initial pour un coût de 19 956.32 € HT.

De nouveaux avenants sont à passer pour les lots suivants :

- lot n° 01 : 2608 euros HT
- lot n° 06 : 2151 euros HT
- lot n° 11 : 552,70 euros HT

**14 voix pour**

#### **2/ Marché public pour accessibilité mairie :**

Didier ROUX, maire, rappelle que la mairie pose des difficultés au niveau de l'accessibilité et de la sécurité.

Il explique que les accords de subvention sont revenus en mairie et qu'un marché public de maîtrise d'œuvre devrait être passé avec l'architecte Raphaël DEVROEY.

Ce marché s'élève à 5000 euros HT.

**14 voix pour**

#### **3/ Suppression emploi pour agence postale et surveillance à la cantine et création d'un emploi pour agence postale :**

Joëlle SAMPAIX a demandé à ne plus faire les heures de surveillance à la cantine de 12h00 à 13h15.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ramener les heures de Joëlle SAMPAIX de 24.73 h/35<sup>ème</sup> à 21h/35<sup>ème</sup>.

**14 voix pour**

#### **4/ Création emploi surveillance à la cantine :**

Béatrice MASTIN occupera le poste de surveillance à la cantine à raison de 3.73 h/35<sup>ème</sup> du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 7 juillet 2017.

**14 voix pour**

### **5/ Modification des statuts de la Communauté de Communes du Charolais :**

Dans le cadre du processus de fusion des 3 Communautés de Communes du Charolais, Digoin Val de Loire et Paray le Monial avec extension à la commune de Le Rousset-Marizy, le Préfet de Saône et Loire a sollicité les Communes pour procéder à la modification de leurs statuts. Le Maire a présenté les trois nouvelles options de la future communauté de communes.

**6 abstentions ; 8 voix pour**

### **6/ Subvention de l'Europe au titre de 2015 pour le projet multi-services :**

Le conseil donne son accord pour demander une subvention au FEADER au titre du programme LEADER du GAL du Pays Charolais-Brionnais.

**14 voix pour**

### **Divers :**

#### **1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

#### **2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de juillet et août 2016 :**

Le montant des ventes pour le mois de juillet 2016 est de 3 369.55 euros et pour le mois d'août de 1 247.90 euros. Le dépôt fermera à l'ouverture de la boulangerie.

#### **3/ Point sur l'avancée des travaux du site multiservice :**

La réception des appartements T2 et T3 s'est faite le 16 août 2016.

La réception de la boulangerie est prévue le 16 septembre.

#### **4/ Plateaux ralentisseur dans le bourg :**

Le Maire donne connaissance de devis pour des plateaux ralentisseurs.

Le conseil l'autorise à poursuivre l'instruction avec les demandes d'aide.

Le marquage au sol (passage piétons près des écoles) sera refait.

#### **5/ Courrier de la Direction des Routes et Infrastructures sur le carrefour de la RD 985 et la VC 4 :**

Le 22 avril 2016, le Maire et les adjoints avaient rencontré les services de la DRI pour la sécurisation du carrefour. Des comptages de trafics ont été effectués sur les 3 branches de ce carrefour. Au vu des résultats, le service des routes a conclu que la réalisation d'un aménagement spécifique n'est pas nécessaire.

#### **6/ Préparation inauguration des logements et de la boulangerie :**

Une réunion de la commission communication a eu lieu ce jour.

L'inauguration des locaux de la boulangerie devrait avoir lieu le samedi 22 octobre.

#### **7/ Visite du site multiservices avec le CAUE et l'architecte :**

Le CAUE en accord avec le Pays Charolais-Brionnais organise une visite commentée et animée par le maître d'œuvre, Raphael DEVROEY, architecte et le maître d'ouvrage, la commune. Cette visite est proposée notamment aux professionnels du bâtiment. Une réservation est obligatoire auprès du Pays Charolais-Brionnais.

Cette visite est prévue le jeudi 27 octobre 2016 à 14h00.

#### **8/ Décorations de fin d'année :**

De nouvelles guirlandes ont été commandées voici quelques mois afin de bénéficier de tarifs « saison creuse ».

### **Questions diverses :**

#### **1/ Logo sur voiture communale :**

Un devis sera sollicité pour apposer le logo sur les portières du véhicule communal.

#### **2/ Mise à jour du panneau des artisans à l'entrée du bourg :**

Le panneau de l'entrée du bourg sera actualisé en retirant les entreprises ayant cessé ou délocalisé leur activité, et en rajoutant la boulangerie, ainsi que l'épicier.

#### **3/ Petit portail de la Micro-Crèche :**

Il sera changé par l'employé municipal. Un devis sera également demandé pour un portail en PVC pour l'entrée de l'école.

#### **4/ Bulletin municipal :**

L'achat d'un ordinateur portable est acté pour la prise de notes lors des conseils municipaux et pour la rédaction et la mise en page du bulletin.

**5/ Assemblée générale de la cantine et de l'association des parents d'élèves :**

Elle est fixée le vendredi 23 septembre à 20h30 à la cantine de Saint Julien de Civry

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**

**Judi 6 octobre à 20h00**